

**Communauté de communes  
De la vallée de Saint Amarin**  
70 rue Charles De Gaulle  
68550 SAINT AMARIN

**Demande dans le cadre d'une vente**

Référence interne SUEZ :

**Formulaire de demande de contrôle du maintien en bon état de fonctionnement des ouvrages  
nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement**

Référence externe de votre dossier	
Prénom et nom du propriétaire*	
Commune du bien à contrôler*	
Adresse postale du bien à contrôler*	
Nombre d'appartement*	
Courriel du propriétaire	
Numéro de téléphone et qualité de la personne à contacter pour le rendez-vous (fixe et portable)*	
Référence des sections et des numéros de parcelle du bien à contrôler (Extrait de plan cadastral à fournir par vos soins)*	
Adresse à laquelle doit être envoyé le rapport (si différent de votre adresse)*	
Une copie électronique doit elle être envoyée à un tiers (hors collectivité), si oui : lequel (coordonnées)	oui/non
Adresse de facturation*	

\* **mention indispensable**

Selon l'article 40 du règlement du service d'assainissement collectif, la prestation est soumise à facturation. Le tarif est fixé au 1er janvier 2019 à **142,36€ T.T.C. par logement** contrôlé.

**Je reconnais avoir pris connaissance du tarif applicable pour ce contrôle pour l'année civile 2019 et je demande la réalisation de ce contrôle à SUEZ Eau France. Ne pas joindre de règlement.**

Date:

Nom et signature

Lyonnaise des Eaux et toutes les entreprises du groupe deviennent SUEZ.